



## Compte-Rendu Assemblée Générale de l'association du 12 septembre 2018 Salle de Beauplan

**Participants** : 24 présents, 20 Présents électeurs, 5 pouvoirs

### Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier Bilan, Budget prévisionnel
3. Votes : Rapport Moral, Rapport Financier, Cotisation future exercice (2019)
4. Recensement des candidatures et élection\* des nouveaux membres du conseil d'administration
5. Perspectives 2018 - 2019

### 1 - Rapport moral

Après avoir rappelé l'historique du Projet RATP, notamment les 2 phases d'actualité, ayant amené à la constitution de l'Association, le résumé des activités est présenté :

- **14 Juin 2017: ASSOCIATION** loi 1901:  
Transformation du collectif 'Collectif-Pole-Gare-Saint-Rémy' en association 'loi 1901' permettant de lever des fonds et d'ester en justice
- **Septembre 2017** :
  - **HELLOASSO**: A l'occasion du Forum des associations de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, l'association lance une campagne de financement participatif pour soutenir le recours contre la « phase 1 » démarrée à l'été 2016. Le recours a été lancé par l'UAP et l'association des riverains du RERB St Rémy contre cette « phase 1 » du projet de la RATP alors que le Collectif n'était pas encore une Association le lui permettant. A noter que ce recours '**phase 1**' est toujours en cours et son coût prévu à 8000€.
  - **2° AVIS de l'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE**:  
Echanges avec l'Ae suite au dépôt par la RATP d'une 2<sup>ème</sup> version de son étude d'impact
- **Novembre 2017 : ELECTIONS MUNICIPALES** de Saint-Rémy:  
A cette occasion, l'association réalise un questionnaire pour consulter les candidats et publie une synthèse des réponses formulées.
- **Janvier 2018** :
  - **VOEU de la Municipalité sur le projet**.  
Conformément aux positions formulées par les candidats, la proposition de vœu est analysée par l'équipe municipale. Le vœu en résultant est adopté à l'unanimité en Conseil Municipal du 11/01 ( Cf. Présentation en PJ – slide 10)

- **ENQUÊTE PUBLIQUE sur la phase 2:**
  - En préparation de l'enquête, proposition à la mairie de :
    - Faire faire une mise à jour de l'étude Rail Concept (analyse dossier étude d'impact)
    - lancer une étude acoustique indépendante.
  - Présentation en réunion publique le 29/01
  - Dépôt de l'avis à l'enquête publique (Cf. Présentation en PJ – slide 11)
- **Mai 2018 : AVIS du COMMISSAIRE :**
  - **En synthèse**, le commissaire a émis les **deux recommandations** suivantes :
    - associer étroitement la ville, les associations, les services du PNR et les riverains aux décisions concernant la partie visible du mur de soutènement le long de la voie 4T et le choix entre les deux variantes d'insertion (mur ou talus)
    - désigner pendant la durée des travaux un collaborateur permanent à vocation de médiateur pour faciliter la concertation nécessaire.
  - ...et il a donné un **avis favorable à l'ensemble du projet de la RATP**, notamment à la création de 3 nouvelles voies de garage et à l'allongement de la voie 4T, assorti des **deux réserves** suivantes :
    - tous les appareils de voie à réaliser dans le cadre du projet devront être équipés de dispositifs de nature à réduire les bruits mécaniques et les vibrations.
    - la réalisation de l'accès du public à la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse côté route de Limours, est sans relation avec le projet de création des voies de garage et doit être entrepris au plus tôt.
  - **Cette conclusion n'est pas celle attendue par l'association sur la base des avis, souvent bien argumentés, émis par les Saint-Rémois. Le commissaire enquêteur reconnaît que sur l'ensemble des observations analysées, celles des Saint-Rémois étaient unanimement opposées au projet.** A noter
    - l'absence de prise en compte des aménagements éventuels du Pôle gare, point cité par l'Ae, questionné (n°3) par l'Enquêteur mais finalement éludé.
    - La 'confiance' de l'Enquêteur pour maîtriser les problématiques liées à l'eau (question n°12).  
L'avis est antérieur au sinistre du 12 juin
  - Analyse de l'avis rendu par le commissaire enquêteur, points faibles et manques.
  - Concertation sur les actions à suivre
  - 25 Mai 2018 : la RATP a fait une « Déclaration de projet » sur l'intérêt général des opérations de la phase 2.
  - **Juin 2018 :**
    - Rencontre avec le Maire pour coordonner nos actions
    - Manifestation le 19/6/2018 auprès de M. Vandewalle pour dénoncer l'absence de position du Parc sur le projet et l'obstination de la région à maintenir le projet en l'état
  - **Juillet 2018 :** Envoi d'un recours gracieux contre la phase 2 au nom du Collectif

## 2 - Rapport financier Bilan, Budget prévisionnel

### Bilan

#### RECETTES :

	Adhésions	270 €	
49	Dons	1 407 €	~29€/don
	Don EPAC	600 €	
	Don Beauséjour	600 €	
<b>Total Recettes</b>		<b>2877 €</b>	

#### DEPENSES :

Frais de fonctionnement (Assurance, déclaration préfecture)	87 €
outils de communication (site web, tracts & flyers)	349 €
<b>Solde</b>	<b>2441 €</b>

### Budget prévisionnel

#### RECETTES Prévisionnelles

Adhésions	270 €
Dons	1 500 €
Subvention exceptionnelle MAIRIE	5 000 €
Appel aux dons déductibles	8 000 €
<b>Total</b>	<b>14 770 €</b>

#### DEPENSES Prévisionnelles

Frais de fonctionnement	200 €
Moyens de communication	300 €
recours gracieux phase 2	1 500 €
Soutien asso des riverains	4 770 €
Provision pour recours contentieux	8 000 €
<b>Total</b>	<b>14 770 €</b>

## 3 - Votes :

### 3.a - Rapport Moral

Sur les votants, le bilan moral est adopté à l'ensemble des voix sauf 1 abstention.

La question est notamment posée sur le manque de participation à cette AG qui constitue aussi une réunion publique. Force est de constater que la situation est complexe à expliquer et qu'il peut y avoir confusion entre les actions de la nouvelle municipalité et les positions du collectif. Il sera donc nécessaire de faire des efforts pour clarifier et bien communiquer les actions de l'association qui représentent aussi des associations régionales et en les dissociant bien de celle de la Mairie.

### 3.b - Rapport Financier

Le bilan financier passé est adopté à l'unanimité (1 abstention : F. Gaudel)

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

### 3.c - Cotisation future exercice (2019)

La proposition est de maintenir le montant de l'adhésion à 10€ et de favoriser séparément l'appel aux dons pour financer les actions juridiques.

## 4 – Nouveaux membres au CA.

Pas de candidature recueillie. Le CA reste donc avec ses 12 membres élus pour 3 ans le 14 Juin 2017, donc jusqu'au 14 juin 2020 :

Dominique DUCOUT

Brigitte TOUBLANT

Yohann PETILLON

Jean-Pierre ROMEUF

Petit Chevincourt (P. Willaume)

SRE (V. Guilnard)

François LEBBE

COURB (MHW)

VHSR (M. Michel)

UAP (C. Giobellina)

EPAC (D. Calinaud)

Riverains RER B (ML Cariou)

## 5- Perspectives :

L'association a notamment prévu les axes suivants :

- **Suites des Recours :**
  - Demande a été faite de retrait de la Déclaration de Projet (phase 2). La RATP a 2 mois pour répondre.  
Si rejet tacite ou explicite, le Collectif lancera un recours en contentieux, ce pourquoi il disposera d'un délai de 2 mois pour le faire.
  - De plus, en cas de démarrage des travaux par la RATP avant la décision du tribunal, le Collectif lancera un référé suspensif.
  - Cela rentre dans le cadre du budget prévisionnel présenté et adopté.
- **Expliquer largement nos actions en différenciant bien l'association de la Municipalité. Intégrer à cette occasion l'appel à nouveaux dons vers l'un des porteurs des recours pour financer les actions en justice.**
- **Rencontre de la RATP à organiser en fonction des retours des recours**
- **Demander les explications sur l'accident de juin 2018 et prise en compte avant tout travaux**
- **Relancer le projet Pôle gare au cœur de ville dans un Parc Naturel.**

#### Rappel du planning prévisionnel du projet actuel

- Phase 1 : fin prévue fin 2019 – début 2020
- Phase 2 : démarrage officiel des travaux en 2020.